

Décembre 2020

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA MAIRIE
DE LONGES ET DE SES HABITANTS

Longes

DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Magazine



Classes en 0



100 ans Aimée Peyssonnel



La Clef des Champs

N° 39

Sommaire



3 **Edito**



Infos mairie

4-5
6-7

Le Conseil Municipal
Comptes Rendus des conseils municipaux
Les Budgets de la commune
Participation Citoyenne



Tout sur notre école

8-9 **La clef des champs**
Ecole maternelle et primaire

10 **Service périscolaire**

11 **L'association des parents d'élèves**



au hameau de Dizimieux

12 Association des habitants de **DIZIMIEUX**



Etat Civil

13 **Etat Civil**



Etat Civil

14 **Portrait** d'une **Centenaire**



Assos, quoi de neuf

15 **Paroisse** du bienheureux Frédéric Ozanam
La Bibliothèque

16-17 L'association des **Familles**

La **Boule**
Longearde

18

Les amis de la
chapelle de Nuzières

19

Association des **Jeunes**
de Longes

20

Association pour la
Valorisation
du **Patrimoine** Longearde



Les Classes en 0

20-21-22-23



Intercommunalité

24-25 L'accueil de Loirirs
Les jeunes Loups

26

L'association **des 4 Vents**

27

Le retour de notre
équipe fanion

28-29

Le Parc du Pilat

30

AIAD
Secours Catholique

31

Syndicat intercommunal

32

Vienne Condrieu Agglo



Démarches

33-34



Retrospective

35-36

Annonces

37-38-39-40-41-42-43



Edito



Au moment où j'écris ce traditionnel mot du maire, nous entrons dans un deuxième confinement !

Ce satané virus a fait semblant de prendre des vacances pendant l'été pour revenir de plus belle cet automne. Espérons que les fêtes de fin d'année pourront se dérouler presque normalement Ainsi, respectons le confinement et les gestes barrières pour tendre vers cet objectif.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui ont accordé leur confiance à l'équipe municipale que j'ai présentée à leurs suffrages.

Par choix, sept conseillers ont décidé de ne pas se représenter. Je les remercie pour tout le travail accompli durant ces six dernières années et pour certains, pendant plus d'une décennie.

Je remercie tout particulièrement M^{me} Régine DUC qui est restée conseillère municipale pendant 19 ans et qui m'a secondé en qualité de 1^{ère} adjointe pendant 9 ans.

Pandémie oblige, les travaux programmés pour le printemps 2020 ne se sont pas réalisés, en particulier l'installation d'un WC handicapé sur la Place de Verdun. Nous avons pu néanmoins investir dans un tracteur Rider et une remorque pour un montant 21.515 € TTC. Pendant le déconfinement, le cimetière de Dizimieux a été végétalisé pour tendre vers l'objectif « zéro phyto » et pour soulager les services techniques de la lourde tâche du désherbage.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé le 15 septembre 2020 par Vienne Condrieu Agglomération. Cette compétence est en effet exercée par l'Agglo depuis la fusion du 1^{er} janvier 2018.

A la demande de l'Etat et suite à une étude réalisée, une grande partie de la commune se retrouve en zone à risques forts pour les mouvements de terrains ce qui compromet les constructions. Vous pouvez vous renseigner en Mairie ou auprès des services de Vienne Condrieu Agglomération pour connaître la zone dans laquelle vous êtes situé.

Nos restaurateurs traversent eux aussi une période très difficile et collectivement nous pouvons les soutenir en leur commandant des plats à emporter.

La dernière manifestation d'ampleur qui a eu lieu sur le territoire de la commune a été le passage du Rallye du Pays du Gier.

Depuis, aucune manifestation ne s'est déroulée. La vogue de Longes, la kermesse de Dizimieux, le Grand Prix cycliste de Longes, l'été pétanque... ont tous été annulés.

Bien triste année pour les associations mais je suis sûr que celles-ci rebondiront et que les fêtes de l'année prochaine n'en seront que plus belles.

Je tiens à remercier le Conseil Municipal, l'équipe enseignante et les employés communaux pour leur active participation à la vie de notre village.

En cette fin d'année, je garde une pensée pour celles et ceux qui subissent la maladie, le deuil et pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime toute ma fraternité et ma sympathie.

J'adresse tous mes vœux de santé, de paix et de joie à toutes les familles longeardes et je vous présente au nom du Conseil Municipal, avec l'ensemble du personnel de nos services, nos meilleurs vœux pour une très bonne année 2021.

Malheureusement à cause de la pandémie, les vœux 2021 de la municipalité n'auront pas lieu.

Lucien BRUYAS,
MAIRE DE LONGES



Lucien Bruyas
Maire



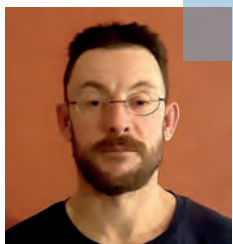
Didier Teste



Murielle Boiron



Sylvain Rivory



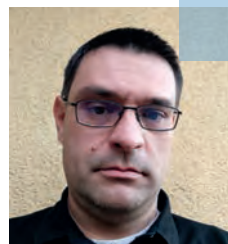
Christophe Brosson



Christian Cloupet



Yvette Bonnard



Fabrice Fond



Pierre Boiron



Céline Varvier



Brigitte Rudeaux
Pommateau



Priscilla Boiron



Joël Ballas



Camille Bruyas



Marie-Françoise
Bonnard

Comptes Rendus des conseils municipaux

Séance du 3 décembre 2019

- Acquisition d'un tracteur RIDER
- Décision modificative 2019 n°4 – budget principal
- Décision modificative 2019 n°2 – budget logements
Toilettes publiques PMR
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif à la restitution aux communes (ex CCRC) de la compétence enfance (3-6 ans) et « animation information jeunesse »
- Evaluation libre de l'attribution de compensation – chiffrage de la compensation relative aux dotations : approbation du rapport de la CLECT.
- Location Appartement T2 – 400, grande rue

Séance du 21 janvier 2020

- Subvention aux associations
- Prise en charge des dépenses avant le vote du budget primitif de 2020

Séance du 25 février 2020

- Approbation du compte administratif 2019 budget principal
- Approbation du compte administratif 2019 budget logements
- Approbation du compte administratif 2019 budget aménagement urbain
- Approbation du compte de gestion 2019 budget principal
- Approbation du compte de gestion 2019 budget logements
- Approbation du compte de gestion 2019 budget aménagement urbain

- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 budget principal
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 budget logements
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 budget aménagement urbain
- Participation 2020 aux charges du Syndicat Intercommunal Les Haies Longes Trèves
- Participation 2020 aux charges du Syndicat d'Energies du Rhône (SY.D.E.R.)
- Participation 2020 aux charges du SIVU Piscine de Loire
- Avenant à la convention tripartite « Les Jeunes Loups »
- Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain au profit de M. et Mme JENTÉY
- Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain au profit de M. et Mme PITAUD
- Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain au profit de M. et Mme BORGHESE
- Location Appartement T4 – 400, Grande Rue
- Augmentation du temps de travail de la directrice du centre de loisirs

Séance du 26 mai 2020

- Installation du Conseil Municipal
- Fixation du nombre d'adjoints
- Indemnités des adjoints
- Election des délégués du Syndicat Intercommunal Les Haies Longes Trèves
- Election des délégués du Syndicat d'Energie du Rhône (SY.D.E.R.)
- Fixation des taux d'imposition 2020
- Approbation du budget Primitif 2020 – Budget Principal
- Approbation du budget Primitif 2020 – Budget Logements
- Approbation du budget Primitif 2020 – Budget Aménagement Toilettes publiques – Mise aux normes handicapées – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Rhône 11 Toilettes publiques – Mise aux normes handicapées – Demande de la dotation d'équipements des territoires ruraux
- Location Appartement T3 – 400, grande rue
- Location Appartement T3 – 390, grande rue



Comptes Rendus des conseils municipaux

Séance du 16 juin 2020

- SY.D.E.R. – Election des délégués – retrait de la délibération
- SY.D.E.R. – Election des délégués
- SIVU Piscine de Loire – Elections des délégués
- S.R.D.C. – Elections des délégués
- Frais de missions des conseillers municipaux
- Délégation au Maire au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T.
- Désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs
- Autorisations d'absence du personnel communal
- Commissions municipales
- Commission extra-municipale de l'action sociale

Séance du 10 juillet 2020

- Procès-verbal des délégués des élections sénatoriales
- SY.D.E.R. – Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Séance du 8 septembre 2020

- Révision du Plan Local d'Urbanisme – Arrêt du PLU
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation du représentant à la commission d'évaluation des charges transférées
- Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain au profit des conjoints PITAUD
- Indemnités des adjoints – Délibération rectificative
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional Végétalisation du cimetière de Dizimieux

Séance du 21 octobre 2020

- Clôture du budget annexe « Aménagement Urbain »
- Décision modificative n°1 – Budget « Logements Sociaux »
- Clôture du budget annexe « Logements Sociaux »
- Décision modificative n°1 – Budget Principal
- Renouvellement du taux de la taxe d'aménagement

Les Budgets de la commune

• Budget principal

Fonctionnement : 602.595,15 euros
Investissement : 283.252,37 euros

• Aménagement Urbain

Fonctionnement : 170.417,86 euros
Investissement : 149.452,18 euros

• Logements communaux

Fonctionnement : 40.008,00 euros
Investissement : 141.578,85 euros

Participation Citoyenne

Solidarité et vigilance Face à la délinquance et aux problèmes de voisinage



Instauré officiellement le 28 février 2015 à Longes, ce dispositif a comme base légale une circulaire du ministre de l'Intérieur du 22 juin 2011 et repose sur un partenariat entre les élus municipaux, les habitants et la gendarmerie.

Le but est de prévenir notamment des cambriolages et divers problèmes d'incivilités.



En 2020, Lucien Bruyas, notre Maire, l'Adjudant-Chef Jean-François Debard de la Gendarmerie d'Ampuis et les quatre référents se sont réunis en mars et en septembre pour analyser les derniers chiffres de la délinquance sur Longes.

Après une année 2019 noire, marquée par une douzaine de vols dans les habitations, la situation s'est heureusement améliorée cette année avec deux cambriolages et un vol à la roulotte.

Un récent accident au carrefour, route de Condrieu, (entre le Grand Roule et Chassenoud), interpelle car c'est le cinquième cette année avec dernièrement un blessé grave. La Gendarmerie va réunir tous les acteurs, Maires (Les Haies, Longes), Conseil Départemental, ce qui devrait conduire à un aménagement de ce carrefour.

Notre communauté compte 65 citoyens engagés dont 4 citoyens référents qui collectent les alertes (par SMS et via l'application voisins vigilants) au profit de la Gendarmerie d'Ampuis, toujours sous le contrôle de la municipalité.

Ce concept est basé sur la solidarité de voisinage ainsi, par exemple, une personne âgée ou vulnérable en difficulté peut être localisée.

Nos appels au **17** ou **04 74 56 10 26** sont aussi davantage pris en compte.

Si de nouveaux résidents sont intéressés, il suffit de se faire connaître en Mairie ou auprès d'un référent.

En résumé, ce dernier s'engage volontairement à rendre compte d'événements anormaux qu'il constate ou qu'on lui fait remonter comme des rôdeurs, véhicules suspects, démarchage etc... et les signale à la Gendarmerie. Il sert d'interface entre les habitants et les forces de l'ordre.

Vous pouvez, dès que vous constatez un fait qui vous paraît anormal, leur adresser un message d'alerte qu'ils transmettront au plus tôt.

Nos contacts sont **Emmanuel Dalla Monta** ou **Marie-Françoise Bonnard**, pour le village qui viennent de remplacer **Régine Duc**, nous la remercions pour son investissement durant ces 5 années.

Yvette Bonnard, pour le haut de la commune, **Lionel Chevalier** la Bernadière et **Bernard Chavas** pour Dizimieux tél. **06 61 12 16 69**.

La clef des champs

Ecole maternelle et primaire

Année scolaire 2019 / 2020

Le thème commun aux quatre classes : « **Les quatre éléments** ».

Différents ateliers sur ce thème ont été réalisés dans l'année, notamment en arts plastiques : **cerfs volants, mobiles de gouttes de pluies, fusées, dragons animés ...**

Une année scolaire plus courte et inédite, avec l'arrêt de la classe pendant deux mois à partir de mars 2020, à cause du virus du covid 19. Malgré tout, elle est restée très créative !

Année scolaire 2020 / 2021

Une rentrée presque normale mise à part que tous les adultes sont masqués : pandémie oblige ...

L'équipe reste inchangée avec Géraldine Poncet, Sandrine Glintz, Vincent Lacombe, Cathy Falcand, Valerie Di Pilla-Rizzi, Christelle Bret, Alice Riviere et Stephanie Quoi.

Nous accueillons Amandine Renaud, enseignante, en décharge de direction de Géraldine Poncet les jeudis.

L'effectif est de 92 élèves pour cette année.

Nouvelle année, nouveaux projets : le thème commun cette année « **Le fantastique** ».

En classe de Petite et Moyenne Section, la classe a commencé avec des lectures d'albums fantastiques et des travaux sur les Monstres et les Sorcières.



Ateliers en petite
et moyenne section :
motricité, mathématiques et
atelier autonome de construction :
les morphus.

En classe de Grande Section et C.P., le thème abordé pour ce début d'année est **les Dinosaures** : ateliers de graphismes, d'arts visuels / plastiques, sciences, lectures offertes ... , les feuilles d'automne, travail de motricité fine : graphisme ; ateliers d'Halloween , réalisation de citrouilles, monstres : Frankenstein, fantômes ...



Ateliers arts plastiques en grande section et C.P. : **Les citrouilles, les monstres d'Halloween et l'automne.**

En classe de C.E.1 et C.E.2, en ce début d'année, nous avons abordé la littérature fantastique avec « **Alice aux Pays des Merveilles** ». En E.P.S, c'est le badminton qui a dominé sauf les jours de grand vent. Les ateliers informatiques ont été mis en place. Les enfants ont réalisé leur autoportrait en arts visuels.



Atelier informatique et de lecture : « **silence on lit !** » en CE1 et CE2

En classe de C.M.1 et C.M.2, c'est avec « Harry Potter » que les enfants ont fait leur rentrée en lecture et en production de textes. En sciences, les élèves se sont passionnés pour les volcans et les séismes. Les séances de badminton comme les séances sur l'autoportrait en arts visuels ont aussi bien motivé le groupe.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette fin d'année 2020 et pour 2021. Prenez bien soin de vous et de vos proches !!!



Les enfants en plein travail en **CM1 ET CM2**



SERVICE périscolaire

L'équipe d'animation est composée de personnel diplômé avec Valérie, Stéphanie, mais également Corinne et Dominique sous la direction Christelle.



La Cantine

Le bon fonctionnement de ce service nécessite un encadrement rigoureux pour que petits et grands vivent en harmonie afin que la pause de midi soit bénéfique.

Les enfants prennent le déjeuner dans la salle de cantine, le mobilier est adapté aux différents âges.

La cantine fonctionne en deux services :

* Les enfants de maternelle et CP mangent dès la fin de l'école de 11h45 à 12h30. Après ils peuvent participer à des ateliers ou jouer à l'extérieur : jeux collectifs, parcours sportifs, puzzles, ...

* Les plus grands ont un temps de récréation avant le repas en extérieur ou intérieur en fonction de la météo. Le groupe mange de 12h30 à 13h20.

Il est demandé aux parents de signaler dans la mesure du possible toute inscription le mardi de la semaine précédente.

L'accueil du matin et du soir

Le périscolaire est ouvert tous les jours d'école :

- Le matin de 7h30 à 8h30. Les enfants qui arrivent à 7h30 peuvent apporter leur petit déjeuner.
- Le soir de 16h15 à 18h30. Le goûter est pris de 16h30 à 17h00.

Malgré une année particulière, il est mis en place des activités encadrées avec des jeux de société, du bricolage, des jeux collectifs sportifs et/ou corporels, des arts plastiques etc...

Aucune activité n'est obligatoire.

Il a été constaté une fréquentation en augmentation le matin et le soir.

CONTACT :

Email : periscolonges@gmail.com

☎ : 04 72 49 26 86





L'association des parents d'élèves

L'APECC, Association des Parents d'Elèves de la Clef des Champs, a été créée en septembre 2013.

Lors de l'assemblée générale du 8 octobre 2020, le bureau a démissionné puis a été renouvelé.

Il se compose :

Présidente : Alison Antoulin,
Trésorière : Rosaline Desselle
Vice trésorière : Marielle Giraud,
Secrétaire : Emmanuelle Gelas
Vice secrétaire : Raphaël Jullien.

Tous les bénéfices de notre association sont reversés aux enseignants pour financer les sorties scolaires et offrir des cadeaux aux enfants.

Notre objectif est de passer de bons moments avec eux et de leur faire plaisir !

En février 2020, une séance de cinéma a été proposée, nous avons visionné le dessin animé « **EN AVANT** » au ciné Chaplin à Rive de Gier.



Une vente de pizzas a été organisée en collaboration avec le « Le Petit Bouchon » de Longes. Elles ont été remises à la fin de la séance.

Des sacs colorés personnalisés avec les dessins des enfants ont également été vendus.

Malheureusement, en raison du confinement, nous avons dû annuler la marche, la vente de fleurs et la kermesse de fin d'année. Malgré tout, des cadeaux ont été offerts aux CM2 qui ont quitté l'école pour rejoindre le collège, aux enseignants ainsi qu'au personnel de l'école qui est très investi et toujours présent même en cette période difficile.

Avant les vacances de la Toussaint les catalogues de chocolats « Alex Olivier » issus du commerce équitable ont été distribués aux élèves et aux habitants de Longes. Les commandes ont été livrées avant les vacances de Noël.

La fête de Noël avec la traditionnelle chorale des enfants n'a pu avoir lieu mais le père Noël a quand même offert des cadeaux, comme les autres années, à chaque enfant et à chaque classe.

L'association prévoit une nouvelle vente de pizzas et une séance de cinéma si la situation sanitaire le permet pour financer les sorties de fin d'année et les futures classes vertes.

Tous les parents d'élèves font partis de l'association, sans adhésion.

Nous avons toujours besoin de personnes pour nous aider et pour participer à nos manifestations..



Association des habitants de Dizimieux & Course Cycliste

En place depuis 2013 à la tête de notre association, Jean-Pierre VALETTA a pris la décision d'en arrêter la présidence au 31 Décembre 2019.

Nous le remercions pour tout le travail accompli et pour son dévouement au cours de ces sept années. Il a fallu lui trouver un successeur, ce qui n'a pas été chose facile.

C'est Stéphane BRUYAS qui prend le relais.

Le bureau a aussi été renouvelé, il se compose :

Président : Stéphane Bruyas

Vice président : Fabrice Fond

Trésorière : Véronique Boiron

Vice Trésorière : Murielle Boiron

Secrétaire : Céline Bruyas

Vice secrétaire : Pascal Boucher

Juste avant le confinement nous avons pu organiser un point buvette à l'occasion du passage du Rallye du Pays du Gier en collaboration avec l'AVPL (Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard), ce sera d'ailleurs notre seule manifestation de l'année.

Nous avons hésité à maintenir notre kermesse du 2 Août 2020, mais après concertation entre le bureau et les membres actifs, il nous a semblé plus sage et plus prudent de ne pas la faire.

Depuis 1965, nous l'avons annulée trois fois, en 1968 en raison des événements politiques, en 1976 à cause de la sécheresse et cette année.

Le 43^e Grand Prix Cycliste de Longes en lien avec à la kermesse a également été annulé.

Nous vous souhaitons de traverser cette période de turbulences du mieux possible, prenez soin de vous et de vos familles et nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous le dimanche 1^{er} Août 2021.

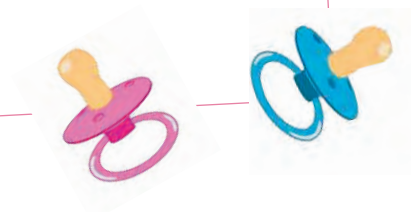


Naissances

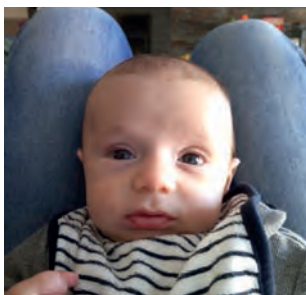
Ana CAVALLERA
née le 17 avril 2020 à Ecully

Nathan RENAUDE
né le 5 mai 2020 à Pierre-Bénite

Daniel JACQUIN
né le 26 août 2020 à Vienne



Antonin BOIRON



né le 24 juillet 2020
à Pierre-Bénite

Angelyna BALLAS MARTIN



née le 8 octobre 2020
à Givors

Pacs

Mariages



Luigi SCAPPATICCI et Christine LONCHAMBON
le 10 octobre 2020

Maxence ROCHARD et Johnny BALLAS
le 01 décembre 2020

André BAVEREL et Viviane DOUYLENS
le 01 décembre 2020

Gaëtan BRIDIER et Katleen MORGADINHO
le 04 décembre 2020

Julie ISKRA et Mathieu CHAVASSIEUX
le 04/12/20

Décès

Marie-Thérèse BONNARD
le 1^{er} février 2020 à Condrieu

Josiane DARNON
le 22 février 2020 à Aurec-sur-Loire

Marie-Thérèse BOIRON
le 21 mars 2020 à Longes

Jean-Marc VIOT
le 6 avril 2020 à Pierre-Bénite

Madeleine MANCINI
le 21 juin 2020 à Givors

Guy BONNARD
le 8 avril 2020 à Grigny

Pascal FILLIT
le 8 août 2020 à Saint Hippolyte-du-Fort

Antoine MOREL
le 31 août 2020 à Condrieu

Jean-Claude BRET
le 28 septembre 2020 à Bron

Alain DUC
le 8 octobre 2020 à Longes

Marie-Joseph PRIER
le 6 novembre à Saint Chamond



Portrait d'une Centenaire



26 Avril 1920, Naissance d'Aimée OGIER épouse PEYSSONNEL à la Balasserie (Longes)

Début des années folles, période d'après-guerre avec une intense activité sociale, culturelle et artistique mais à la Balasserie pas de grands bouleversements.

Pas d'électricité, c'était les chandelles pour s'éclairer, pas d'eau dans la maison, c'était le puits dans le jardin, pas de cuisinière, c'était le fourneau ou le chaudron dans la cheminée, pas de voiture, c'était le cheval et sa charrette, pas de téléphone, c'était à pied qu'on apportait les nouvelles ou qu'on allait chercher les informations, pas de radio, pas de télévision etc...

Aimée est l'aînée d'une grande famille mais n'est pas restée seule très longtemps. L'année suivante est né son premier frère puis assez vite d'autres enfants viennent agrandir la famille. Gaby, le petit dernier, est arrivé beaucoup plus tard, Aimée a 14 ans de d'écart avec lui. La famille était ainsi composée de sept enfants, trois filles et quatre garçons.

Aimée est allée à l'école Sainte Marie, au village de Longes où elle s'y rendait à pied. C'était sept kilomètres qu'il fallait parcourir matin et soir ! Elle aimait beaucoup s'instruire mais elle du interrompre sa scolarité bien trop tôt pour aider à la maison, s'occuper de ses frères et sœurs, garder les vaches et, plus tard, pour s'occuper de sa grand-mère vieillissante.

Elle avait pourtant une très, très belle écriture.

Son rêve de devenir couturière ne s'est malheureusement pas réalisé, toutefois, elle savait très bien confectionner des vêtements, broder, tricoter ... Elle réalisait un travail très soigné.

Plus tard, elle a travaillé à Lorette au ramassage des fruits chez un gros producteur puis dans les années 1940 à Longes, au bistrot Colombet, où elle aidait au commerce, s'occupait des enfants et des tâches ménagères. Cette période de guerre était difficile mais les moments de fêtes, après le travail, prenaient le dessus. Un de ses grands souvenirs est « l'arrosage » de la fin de la guerre au bistrot Colombet (peut-être une des rares personnes à pouvoir en parler).

En 1945, une nouvelle vie commence pour elle. Elle se marie à Longes, le 1^{er} juin, avec Jean Peyssonnel après une dure séparation provoquée par la guerre. Son mari, elle ne l'a pas trouvé très loin, à Griffonney, où les parents de Jean était venu locataires à la Ferme Ecole.

A partir de cette époque, le couple s'est installé au lieu-dit « le Château » dans un appartement jouxtant les bâtiments qui, en été, accueillait une colonie et c'est tout naturellement qu'elle a travaillé quelques années dans cette structure située à sa porte.

En 1950, c'est la naissance de Monique, leur première fille, puis celle de Chantal en 1953.

En février 1956, à la veille des très grands froids, ce fut leur déménagement dans la maison qu'ils venaient d'acheter Rue de la Forge.

Jean Peyssonnel a d'abord travaillé chez un maçon à Sainte Croix en Jarez puis aux Ets Marrel à Rive de Gier, jusqu'à sa retraite. En plus de son travail à l'usine, le couple gérait une petite exploitation faite d'arbres fruitiers, de vigne, de fraises et de légumes et élevait également des poules et des lapins.

Lors de la distribution des colis de Noël organisé par le CCAS de la commune, Aimée se plaisait à raconter sa vie d'avant, elle aimait rire et nous parlait sans relâche des soirées d'hiver chez les voisins ou plus loin, pendant lesquelles on jouait aux cartes et on trinquait à la bonne santé.

En août 2018, alors âgée de 98 ans, ses problèmes de santé l'ont obligée à être hospitalisée et en juin 2019 à rejoindre l'EHPAD du Vernon, à Condrieu.

Le jour de ses 100 ans, le 26 avril 2020, elle n'a pas pu être entourée de ses enfants et de sa famille car la Covid 19 était là et le confinement interdisait toute visite afin de limiter la propagation de l'épidémie.

Sa vie a été bien remplie, faite de labeur, de joie et de peine. Aujourd'hui, notre société a beaucoup évolué, électricité partout, eau courante à la maison, plaque de cuisson, micro-onde, téléphone, ordinateur, tablette, train, voiture, avion Mais, il reste une grande question pour cette centenaire :

Est-on plus heureux en 2020 qu'à son époque ?

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS souhaitent à Aimée Peyssonnel de passer encore beaucoup de petits moments heureux dans sa nouvelle résidence et surtout de s'entourer de sa famille dès que cela sera possible.



Paroisse

du bienheureux Frédéric Ozanam au Pays de Condrieu

Pour cette année 2020, notre paroisse a dû elle aussi s'adapter à ce virus qui a frappé notre pays.

Au premier confinement, toutes les célébrations ont été suspendues.

Nous avons essayé de garder le lien grâce au site internet de la paroisse (<http://www.paroisseferreoletozanam.fr>).

Mais nous sommes conscients que des personnes n'ont pu suivre toutes les informations et nous nous en excusons. Beaucoup de baptêmes et de mariages n'ont pu avoir lieu.

Avec le deuxième confinement de novembre tout a été reprogrammé pour 2021 et le calendrier est déjà bien rempli !!!!

Avec le conseil pastoral, nous avons augmenté nos propositions pour garder ce lien entre nous qui est essentiel avec les églises ouvertes, le site internet, des horaires proposés pour prier tous ensemble à la même heure.....

N'hésitez pas à nous contacter.

Regardez bien les panneaux d'affichage où nous mettons les lieux et horaires des messes (qui ont malheureusement été souvent modifiés ces derniers temps).

En cette période difficile que nous traversons, la force de la foi et l'espérance nous aideront à garder espoir de jours meilleurs et le courage d'avancer et de croire à une paix durable dont notre pays a tant besoin.

La Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Longes est animée par une petite équipe de bénévoles. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, elle est située dans une salle de la cure, derrière l'église.

Comme pour tout le monde, cette année 2020 a été très difficile et la bibliothèque est restée fermée plusieurs mois, que nous avons mis à profit pour nettoyer tous les livres.

Cependant, nous venons de recevoir l'autorisation d'ouvrir sous forme de «drive», vous pouvez donc passer vos commandes de lecture par mail. Nous vous fixerons ensuite un rendez-vous pour venir retirer vos livres, le mercredi entre 15 et 17 heures, munis de votre carte d'abonnement et d'un masque.

Bien sûr, il ne nous est plus possible pour l'instant de recevoir les élèves de la clef des champs ... Mais nous avons mis en place une navette une fois par mois avec des membres de l'équipe qui apportent les livres demandés par les enseignants et ramènent ceux déjà lus ou étudiés.



Tout cela en attendant de vous recevoir de nouveau, dès que la situation sanitaire le permettra, aux horaires habituels, soit le mercredi de 15 à 17 heures et le samedi de 10 à 11 heures 30.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année (malgré tout) et de belles lectures.

L'équipe de bénévoles

Adresse où passer vos commandes :
mediatheque.longes@orange.fr



Week-end au zoo Beauval

L'association des Familles

Assemblée Générale

Lors de notre assemblée générale nous vous avons exposé nos futurs projets et notre budget pour cette nouvelle année qui arrivait et avons terminé par le verre de l'amitié.

• Sortie de ski le 1^{er} Février

Cette année nous sommes partis à la Toussuire. Nous étions 50 participants, le temps était pluvieux mais nous avons passé une bonne journée. C'était la première sortie de notre nouvelle présidente Céline et elle s'est malheureusement fait mal au genou. Ce fut un drôle de baptême !!

• Carnaval le 15 Février

Nous avons organisé le carnaval à la salle d'animation de la Mairie. Nous avons innové en faisant une soirée « boum pizza ». Les enfants ont adoré, nous avons commandé des pizzas au « Petit Bouchon » et fait des crêpes. Ce fut une belle soirée aussi bien pour les enfants que pour les parents.

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser notre sortie au Lasergame, l'apéritif de la fête des mères, la soupe au chou pour la vogue, notre aide à l'été pétanque de la Boule Longearde et la sortie au bowling.



• Week-end au zoo Beauval les 5 et 6 septembre :

Nous avons organisé un week-end à destination du zoo de Beauval. Nous sommes partis à 5 h de Longes et arrivés à 11 h avec un temps ni chaud, ni frais. C'était la météo idéale pour visiter et pour pouvoir contempler les animaux.

Le soir, nous avons rejoint un bel hôtel, les « Hauts de Beauval » où nous avons dîné.

Le lendemain à 15 heures nous avons pris le chemin du retour et nous sommes arrivés à Longes à 21 heures. Notre chauffeur des « Cars de la Vallée » était vraiment super !

Nous n'avons eu que des retours positifs, des gens heureux d'avoir passé un bon week-end.



Week-end au zoo Beauval

• Noël :

Malheureusement, cette année, nous avons pris la décision de ne pas faire danser les enfants.

En effet, vu l'état de la situation sanitaire, nous ne pouvions pas prendre de risque pour les enfants et leur famille qui viennent au spectacle pour passer un bon moment.

Rendez-vous pour notre assemblée générale le 21 janvier 2021.



Nous vous communiquons déjà notre programme 2021.

13 Mars : Carnaval

2 Mai : Rallye pédestre

30 Mai : Apéritif de la Fête des mères

27 Juin : Soupe aux choux de la vogue

17 Septembre : Bowling

16 Octobre : Laser-game

12 Décembre : Noël

Notre nouveau bureau :

Présidente : Céline Varvier

Trésorière : Noémie Matrat

Secrétaire : Céline Bruyas

Membres actifs : Aurélie Laval, Elodie Escoffier, Maud Gignoux



Merci de votre participation à nos activités.



Assos,
quoi de neuf

Des nouvelles de La Boule Longearde

Une année exceptionnelle ! Tout s'est arrêté !

Le virus ne nous a pas laissé faire perdurer nos animations du vendredi soir où tout le monde se retrouvait pour ce moment très attendu de convivialité.

Pas de gagnant, pas de perdant, seul la COVID* a eu raison de l'activité principale de l'Association.

Nous prenons cet arrêt forcé comme une année sabbatique et nous espérons qu'au printemps 2021 tout reviendra à la normale, que vous serez nombreux à retrouver vos habitudes des concours de pétanque et aussi que les challenges de « Longue » pourront reprendre mettant fin à l'impatience prolongée des amateurs et surtout celle de notre Ami Gaby !!!

Plus que jamais, prenez soin de vous et de vos proches

- C** comme Cochonnerie
- O** comme Obligation
- V** comme Vaincu
- I** comme Intolérable
- D** comme Désolation



Les amis de la chapelle de Nuzières

habituelles n'a pu avoir lieu. Toutefois, nous souhaitons vous faire part de quelques infos concernant la chapelle de Nuzières !

- Les 14 stations du chemin de croix ont été replacées dans la chapelle.

En effet, les Chemins de Croix, étant devenus inutiles vers la fin des années 1960 début 1970, ils avaient été enlevés mais heureusement rangés en un lieu sûr. Comme nous trouvions les illustrations peintes sur papier, belles et bien conservées et que nous pensions que ces tableaux faisaient partie du patrimoine, cette année, nous avons décidé de rafraîchir leurs cadres et de les remettre en place dans la chapelle.

Cette année 2020, fût très particulière à cause de cette pandémie qui a touché le monde entier. Malheureusement aucune de nos manifestations

- Toutes les boiseries extérieures ont retrouvé leur neuve avec un bon petit coup de pinceau.
- Dans les années 1960 la statue de Jeanne d'Arc a été volée. En 1990 le père De Pazanan, ancien curé de Longes, en visite à Nuzières touché par cet acte de vandalisme en a offert une nouvelle qui était restée à l'état brut, cette dernière vient d'être peinte en couleurs.

N'hésitez pas à venir faire une petite visite dans la chapelle, si elle est fermée, il suffit de vous adresser à un des habitants de Nuzières qui vous l'ouvrira avec plaisir.

Malgré cette crise sanitaire qui nous touche tous, l'association « Les Amis de la Chapelle de Nuzières » vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année en espérant que l'année 2021 soit meilleure que 2020 !

**L'ensemble des membres de l'association AJCL
vous souhaite ses meilleurs vœux
pour l'année 2021 !**

Cette année a été assez compliquée avec seulement notre concours de belote en février.
Nous avons eu l'autorisation d'organiser «la tournée des brioches» en juin et nous tenons à remercier tous les habitants de Longes qui nous ont ouvert leur porte à cette occasion. La tradition a ainsi pu être maintenue !



Nous remercions également la Mairie pour son soutien tout au long de l'année.

L'avenir étant encore incertain, nous n'avons donc pas encore prévu d'événements, cela se fera au fur et à mesure.

Malgré tout, cette année nous avons accueilli les jeunes nés en 2004, notre association compte alors 39 jeunes.

Le bureau a été réélu lors de la réunion annuelle de rentrée, il se compose :

Le bureau :

Présidente : Léa Caruana
Vice-président: Vincent Basset
Secrétaire : Kévin Bonnard
Vice-secrétaire : Kévin Mouton
Trésorière: Caroline Perrin
Vice-Trésorier : Alexis Thollet
Membre Actif : Corentin Laval

**Nous espérons pouvoir vous retrouver bientôt afin
de profiter tous ensemble !**



Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard

L'année 2020 a été particulière mais nous avons eu la chance de pouvoir organiser le 14 Mars 2020 avec l'Association des Habitants de Dizimieux (l'APEC ayant préférée ne pas participer cette année), un point buvette à l'occasion du passage du Rallye du Pays du Gier.

Cette manifestation est très appréciée et se déroule toujours dans une bonne ambiance. Nous remercions Georges Bossu qui nous met à disposition son hangar depuis quelques années.

Durant le confinement, une boîte à livres a été fabriquée. Elle a été installée le 10 mai 2020, place de la Boirie à Dizimieux, chez Ninette et Jean Boiron, membres de notre association.

Une deuxième boîte est en cours de fabrication et devrait être mise en place chez Marie Françoise et Philippe Bruneton, nos confituriers à Longes.

Nous avons prévu un concours de pétanque au mois de Septembre 2020, mais en raison des mesures sanitaires mises en place, nous avons décidé de l'annuler.

Si des personnes sont intéressées par notre patrimoine communal et souhaitent nous rejoindre, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec nous par téléphone au **06 61 12 16 69** ou par mail à **bernardchavas@orange.fr**.

En ce qui concerne nos projets pour l'année 2021, nous allons continuer à travailler, avec le soutien de la municipalité, à la mise en place d'une signalétique devant nos principaux monuments afin de les faire découvrir aux gens de passage et redécouvrir aux habitants de la commune. Nous allons essayer d'associer à notre projet Vienne Condrieu Agglomération, le Parc du Pilat et le Département du Rhône.

Toute l'équipe de l'A.V.P.L (Association pour La Valorisation du Patrimoine Longeard) vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2021 sous de meilleurs augures.





Compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie, les Classes en 0 n'ont pu se dérouler comme habituellement dans notre commune de LONGES.

Comme de nombreux événements, il a été décidé de reporter cette manifestation.

Toutefois, grâce à une poignée d'organiseurs, nous nous sommes retrouvés, trente personnes nées en zéro, le dimanche 13 septembre 2020 pour une journée de fête, qui fût en quelque sorte une répétition générale version COVID-19 des classes en 0.

Après une messe en souvenir des défunts de notre classe et la séance photo, nous avons pu partager un pique-nique sur le domaine privé.

Plusieurs de nos aînés se sont installés pour le pique-nique sous le gros frêne appréciant l'ombre bienveillante qu'il leur offrait.

Les plus jeunes ont préféré l'abri du chapiteau installé la veille par des classards.

Dans l'après-midi les jeux en bois étaient à l'honneur. Des équipes se sont essayées au jeu du palet breton et d'autres au jeu du Mölkky.

Les enfants, eux, ont retrouvé le plaisir de créer une cabane avec des chaises et des couvertures.

Cette journée sous un soleil radieux et généreux a permis la réussite de ce rassemblement en extérieur.

Et si on faisait un petit historique sur cette tradition !



Conscrit et classe

Le mot conscrit signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année. Exemple : « mon mari et moi sommes conscrits ».

Le terme est également utilisé par extension, pour toutes les personnes dont l'âge se termine par le même chiffre. Exemple : « je suis conscrit avec mon père ».

De même, les personnes nées la même année étaient appelées sous les drapeaux en même temps et faisaient donc leurs classes en même temps.

Ainsi une classe représente l'ensemble des personnes nées la même année. L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits : ainsi la classe 2006 (parfois appelée la 06) désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 2006 (donc nés en 1986).

Les interclasses désignent le regroupement de toutes les classes se terminant par le même chiffre.

Par exemple l'interclasse en 6 concerne les classes 2006, 1996, 1986, ...

Espérons que l'année 2021 rendra possible la version CLASSE en 0 officielle et sans restrictions.



Les Classes
en 0



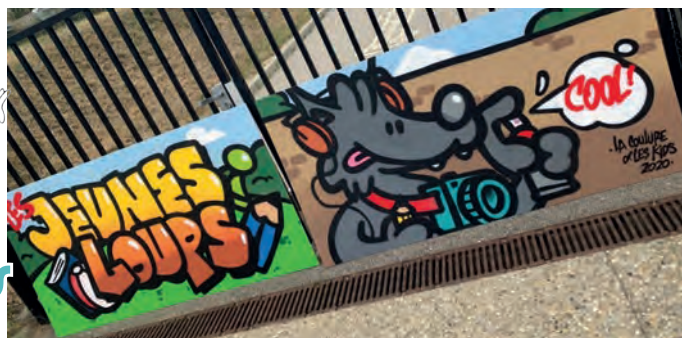
Classes en «0»



LONGES le 13 septembre 2020



L'accueil de Loisirs Les Jeunes Loups



Bienvenue aux Jeunes Loups !

L'accueil de loisirs des Jeunes Loups est destiné aux enfants âgés de 3 à 14 ans. Le centre ouvre la première semaine des petites vacances scolaires (sauf à Noël) et quatre semaines pendant les grandes vacances. Nous accueillons les enfants à partir de 8h30 et jusqu'à 18h00.

L'accueil se déroule soit sur la commune de Longes, à l'école « La Clé des Champs », soit à Sainte Croix en Jarez, au centre périscolaire et école maternelle ou à Pavezin à la salle d'animation de « la Galoche ».

Les informations sur le déroulement de chaque période de vacances sont communiquées trois semaines à un mois avant le début du centre. Le programme d'animation est envoyé par mail et mis à disposition dans les trois communes via leurs panneaux d'affichage.

Une navette gratuite se charge de faire le ramassage chaque matin et soir. Elle dessert Longes, Col de Pavezin, Bourg de Pavezin et Voute de Sainte Croix en Jarez.

Sur les vacances scolaires, ce sont environ une quarantaine d'enfants qui participent aux Jeunes Loups.

Partage, épanouissement, liberté et énergie font partie intégrante des journées au centre de loisirs. Nous laissons beaucoup de place à l'imaginaire et aux temps libres des enfants.

Chaque séjour est une mission, il faut préparer et rechercher de nouvelles activités, des jeux et sorties pour des vacances de folies !

L'équipe d'animation essaye de mutualiser les activités physiques, culturelles et manuelles.

L'année 2020, une année mouvementée

Hiver 2020 : Loups en scène

Du 24 février au 28 février 2020

Tous « en scène », les Jeunes Loups se sont retrouvés autour du spectacle avec la participation de la Compagnie « Tête en terre », vous vous souvenez peut-être de nous lors de notre déambulation dans les rues de Sainte Croix en Jarez !

Les enfants ont aussi participé à la bataille des clowns farceurs, les clowns farceurs ont créé des stands de jeux pour la plus grande joie des enfants.

Printemps 2020 : Au plus près de chez vous

Le programme des vacances de printemps 2020 était prêt et promettait d'être étonnant. Hélas, malgré le travail engagé, le centre de loisirs n'a pas été maintenu en cette période de confinement.

Été 2020 : L'art d'être un jeune loup du 6 juillet au vendredi 24 juillet 2020

Une nouvelle organisation d'accueil a été mise en place pour répondre aux conditions sanitaires.

Semaine 1 du 6/07 au 10/07

Accueil seulement des 3 - 5 ans. Limité à 12 enfants
Enfants prioritaires toutes tranches confondus.
Limité à 12 enfants

Semaine 2 du 13/07 au 17/07

Accueil seulement des 6 - 8 ans. Limité à 12 enfants
Enfants prioritaires toutes tranches confondus
Limité à 12 enfants

Semaine 3 du 20/07 au 24/07

Accueil seulement des 9 -14 ans. Limité à 12 enfants
Enfants prioritaires toutes tranches confondus
Limité à 12 enfants

Pour cet été, l'équipe d'animation ainsi que l'association a décidé de limiter les minis camps, les sorties et les transports.

Malgré ces contraintes, grâce à l'intervention de plusieurs professionnels, les enfants se sont initiés à la danse et au théâtre pour ensuite profiter d'un spectacle de la compagnie « Ecoute ça danse ».

CLIMAX un groupe de musique local a partagé son talent avec les enfants au travers la découverte des instruments et d'un blind test piégé des enfants.

Le graff, accompagné de l'association LA COULURE a également fait partie du décor du centre. Les enfants ont manipulé les bombes de couleurs. Vous retrouverez leurs réalisations lors des prochaines vacances !

Et le reste du temps...

Des rallyes photos ont permis de se retrouver dans des situations insolites.

Bienvenue dans la bande dessinée, de nouveaux visages de personnages et les 12 travaux d'Astérix sont apparus. Milou, le fidèle compagnon de Tintin a disparu. Les enfants ont résolu le mystère de cet enlèvement.

Les enfants ont expérimenté les jeux de lumières. Le light painting est une technique visuelle de prise de vue photographique créée par la captation de la lumière. Le light tube permet d'utiliser des tubes fluorescents dans un lieu sombre afin d'effectuer des formes, des dessins ...

Nos petits artistes se sont initiés au graff sur toile en compagnie de Camille ainsi qu'à la décoration de leur propre tee shirt.



De nombreux collectifs ont également fait partie de la vie du centre cet été : découverte tchoukball et bumball, relais peinture....

Cet été, ce fut également le retour des veillées.

Les enfants ont démontré leurs fantastiques talents : musique, chant, danse et rigolade

Sur ce séjour, l'équipe d'animation a fait preuve d'imagination et de créativité pour adapter ses animations en fonction du protocole sanitaire et des besoins des enfants.

Automne 2020 :

C'est avec beaucoup de regrets que les vacances d'automne 2020 ont été annulées.

En effet, un manque d'animateurs diplômés se fait ressentir sur nos trois communes, alors n'hésitez pas à postuler pour devenir animateur !

On se retrouve cet hiver 2021 !

Calendrier à retenir :

Prochaine Assemblée Générale fin décembre 2020

Période de vacances

Hiver 2021

du 8 février au 12 février 2021

Sortie du programme *

Lundi 25 janvier

Fin d'inscription *

Mardi 2 février

Printemps 2021 :

du 12 avril au 16 avril 2021

Lundi 29 mars

Mardi 6 avril

Été 2021 :

du 5 juillet au 30 juillet 2021

Mardi 1^{er} juin

Vendredi 25 juin

Automne 2021 :

du 18 octobre au 22 octobre 2021

Lundi 4 octobre

Mardi 12 Octobre

* Les dates sont à titres indicatifs et sont susceptibles de modifications.

Futurs animateurs :

Si vous avez plus de 14 ans, venez découvrir le métier d'animateur et partager de bons moments avec l'équipe des Jeunes Loups.

Si, vous avez des activités, des jeux, des projets, des idées à nous soumettre n'hésitez pas à nous contacter.

L'association finance la base ou l'approfondissement du BAFA. Le futur animateur s'engage moralement à faire le stage de 14 jours aux Jeunes Loups et plus s'il le souhaite.

A noter qu'une aide complémentaire de la CAF est possible.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le blog des Jeunes Loups

<http://alshlesjeunesloups.blogspot.com/>

CONTACT : alsh.jeunesloups@orange.fr 06.69.04.71.56

Les membres de l'association et Emmeline, la directrice de l'Accueil de Loisirs

Comme vous l'avez noté lors de l'assemblée générale, **cette saison 2019 / 2020** a été très perturbée avec un arrêt définitif des activités mi-mars.

Nos finances sont mises à mal, mais nous avons bien géré ce problème et tous les salariés et intervenants ont été payés. Nous étions un peu inquiets pour cette nouvelle année quant au nombre d'adhérents (ce qui nous permet de payer charges et salaires).

Et nos prévisions se confirment.

A la rentrée de Septembre, nous avons constaté une certaine frilosité dans les inscriptions, principalement au sein des activités enfants.

Les cours d'Italien n'ont pas eu de succès et n'ont pas du tout démarré, faute d'enfants présents.

Le cours d'Anglais ne réunissait pas suffisamment d'enfants pour continuer. Il a dû être arrêté à fin septembre.

En activités sportives, les bambins ne sont pas nombreux à venir profiter des cours de Gym 3 Pommes.

Deux cours étaient prévus, il en reste un seul pour les petits de 3 à 5 ans, le mercredi de 16h30 à 17h30.

Le cours de Multisports dispensés le mercredi de 17h30 à 18h30 n'est pas très fréquenté, des places sont encore disponibles.

Par contre, la nouvelle activité Kick boxing, pour enfants de 6 à 13 ans, les lundi – Jeudi de 18 h à 19 h, a attiré bon nombre de futurs boxeurs.

Les autres sections ont vu leurs effectifs diminuer, mais de très nombreux participants nouveaux ont rejoint l'Association des Quatre Vents.

Les membres du bureau ont mis tout en œuvre pour la sécurité et la santé des pratiquants, tous les professeurs suivent de très près les consignes, les adhérents

ont été bien informés depuis cette reprise de saison.

Des gels et désinfectants sont mis à disposition pour le lavage des mains et le nettoyage du matériel.

Dans chaque activité la liste des personnes présentes est à signer à chaque cours.

Aussi dans chaque cours, un référent COVID est en charge de vérifier que les protocoles soient bien respectés.

En cette fin d'année et avec l'arrivée de la nouvelle, nous croisons les doigts pour que ce maudit virus cesse de nous importuner et que tous, enfants, parents et amis en ressortent encore plus forts.

Le Comité Directeur vous présente à tous une très bonne année 2021, que tous vos vœux soient exaucés.

A l'heure où nous écrivons cet article, toutes nos activités sont à l'arrêt en raison du confinement.



Malgré les circonstances difficiles, la chorale a repris le mercredi 23 septembre dans la bonne humeur avec un effectif presque similaire à celui de l'an passé. Bien sûr, comme toutes les chorales que nous connaissons, nous chantons avec un masque et sommes espacés d'un mètre. Ce n'est pas très esthétique mais c'est possible. Sans doute plus difficile pour notre chef, qui disponible à tous, n'a pas de pause pendant les chants.

Selon les directives sanitaires une feuille de présence est signée chaque fois et du gel hydro alcoolique est mis à disposition.

L'année 2020 ne nous a pas permis de présenter le concert prévu en avril, l'année s'est achevée avec le confinement de mars. Nous étions prêts et ce fut une déception pour tous d'abandonner ce « moment récompense » de notre travail.

Depuis septembre, nous révisons le programme délaissé à cause de la COVID et commençons d'autres chants que nous avons choisis par vote sur les propositions de Michel, notre chef. L'ambiance est bonne, nous sommes tous très contents de se retrouver et de chanter avec notre chef qui est simple et attentif à chacun.

Bien sûr, la choucroute annuelle n'a pas eu lieu, mais soyons positifs car tout cela aura une fin et les activités des années futures n'en seront que plus appréciées.

Mi-octobre, de nouveau les événements nous ont rattrapés, une quinzaine de choristes habitant la métropole de Saint Etienne ou du Grand Lyon est soumise au couvre-feu. Nos répétitions finissent à 22 heures et un tiers de l'effectif devra pourtant être rentré avant 21 heures.

Nous avons réfléchi à une solution et après sondage auprès des choristes et accord du Syndicat et de l'ASQV nous chanterons le vendredi de 18 heures 15 à 20 heures 15 puisque la salle Pierre Bret est disponible (le mercredi il n'est pas possible d'avancer notre horaire car la salle est prise par le cours de Pilâtes.).

Nous continuerons donc envers et contre ce mauvais moment à préparer notre concert du printemps. Aura-t-il lieu ? L'avenir nous le dira...

En attendant faisons-nous plaisir en apprenant les belles chansons du programme.

Dernières nouvelles : Et bien non, nous ne chanterons pas encore tous ensemble...Un arrêté préfectoral vient d'être pris....Les lieux recevant du public sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le retour de notre équipe fanion ...



Après 3 ans d'absence, l'équipe Senior de la section foot de l'ASQV est de retour sur les terrains avec un effectif de 22 joueurs. C'est une grande fierté pour l'ensemble des bénévoles de l'ASQV, et ses 22 éducateurs, d'autant plus que cette année, le club a engagé en compétition de la FFF des équipes dans toutes les catégories de moins de 7 ans à Séniors. Ce sont donc au total 9 équipes inscrites en championnat de District. Nous proposons également une activité « Loisirs » pour les plus âgés ou moins attirés par la compétition.

Au-delà de la crise sanitaire que nous rencontrons, c'est également une année spéciale pour la section qui fêtera le 12 juin 2021 au Fautre sa cinquantième saison. Nous espérons que cette Fête du foot Anniversaire pourra rassembler nos licenciés, parents, amis, habitants des 3 communes et surtout toutes les personnes qui ont contribué à la vie du club et à ce qu'il est aujourd'hui. Bien Sportivement,

Le Bureau de l'ASQV Foot

Notre objectif principal est d'offrir à TOUS la possibilité de pratiquer le football en compétition dans un esprit de CONVIVIALITE.

Contacts :

Loisirs/FSGT : Cédric Belhocine 06 98 58 43 08

U15, U17, Seniors : Yannick Poelman 06 28 69 22 06

U7, U9, U11, U13 : Sébastien Brochier 06 61 71 09 79





Le Parc du Pilat



Emmanuel Mandon, nouveau Président du Parc naturel régional du Pilat

Lors de sa séance d'installation, le Comité syndical du Parc du Pilat a élu Emmanuel Mandon à la présidence du Parc du Pilat. Il devient le 4^e président du Parc du Pilat et succède à Michèle Perez, élue de Roisey, membre du Bureau du Parc depuis 1995 et présidente depuis 2008.

Le Bureau du Syndicat mixte a également été renouvelé. Ses 24 membres, représentants les communes et les intercommunalités du territoire ainsi que des villes-portes, les Départements du Rhône et de la Loire et la Région Auvergne Rhône-Alpes, siègeront chaque mois aux côtés du Président pour piloter l'action du Parc du Pilat.

Ces élections signent le début d'une nouvelle période pour le Parc du Pilat. Un mandat au cours duquel la charte du Parc va devoir être réécrite afin de prétendre au renouvellement du label « Parc naturel régional » pour le Pilat.

Pilat Biodiv' toute la nature du Pilat sur le web

Le Parc du Pilat présente les richesses naturelles à découvrir autour de chez soi : plus de 2000 espèces de plantes et d'animaux sont répertoriées sur ce site. Une seule adresse : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Parce que l'information est essentielle pour préserver efficacement la nature, le Parc œuvre depuis plus de 40 ans pour mieux connaître les différentes espèces qui peuplent le Pilat. Aujourd'hui toutes ces connaissances sont mises à disposition du public sur un site internet dédié.

Un Contrat Vert et Bleu «Grand Pilat» en faveur de la biodiversité

Identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, le Parc du Pilat vise à conserver et même améliorer la qualité écologique de son territoire, notamment en veillant à ce que les connexions naturelles avec les territoires voisins soient renforcées, voire restaurées. Pour cela, le Parc anime, depuis 2019 et jusqu'en 2023, un Contrat Vert et Bleu, un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi, 27 organismes engagés dans ce contrat réaliseront 42 actions pour faciliter la circulation des espèces entre les milieux agricoles, forestiers, les jardins, ... Ces actions ont toutes le même objectif : veiller à ce que les connexions reliant le Pilat aux territoires voisins soient renforcées / restaurées, afin d'améliorer le déplacement de la faune et ainsi contribuer à enrayer la perte de biodiversité.

Un montant prévisionnel de 7,2 millions d'euros est consacré aux actions programmées à l'échelle du « Grand Pilat », un territoire incluant le Parc, qui comprend près de 200 communes de la Loire, du Rhône, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Haute-Loire.

Un éclairage raisonné pour un Parc étoilé

Pour atténuer l'impact sur la biodiversité et la santé humaine tout en réduisant les consommations d'énergie, le Parc du Pilat lutte contre la pollution lumineuse.

En lien étroit avec les Parcs du Massif Central, du Massif des Bauges et de la Chartreuse, il conduit une démarche scientifique pour cartographier cette pollution et accompagne les élus pour mettre en place une gestion raisonnée de l'éclairage (conseils, aides à la rénovation...)

Le Parc du Pilat a également pour objectif de sensibiliser le grand public et les acteurs locaux à la pollution lumineuse et ses effets. C'est ainsi notre rapport à l'obscurité qui est interrogé.

Ce programme est soutenu par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne. Il se réalise en partenariat avec les Syndicats d'Énergie.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr

La Charte Forestière du Pilat fait peau neuve !

La forêt ? Oui, mais pour approvisionner les scieries locales, pour aller se balader ou pour préserver la biodiversité ?

Avec ses 34 000 ha, la forêt du Pilat offre tout cela à la fois. Et pour conserver un équilibre entre tous ces usages, une nouvelle Charte forestière arrive à partir de fin 2020.

Le Parc du Pilat

Elle fait suite à celle animée par le Parc de mai 2012 à avril 2019. Pour l'animation de la nouvelle Charte, c'est FIBOIS 42 (interprofession de la filière forêt bois) qui reprend le flambeau, en partenariat étroit avec les Intercommunalités (Communauté de communes des Monts du Pilat, Communauté de communes du Pilat rhodanien, Saint-Etienne-Métropole, Vienne Condrieu Agglomération) et le Parc.

Élaborée avec les acteurs publics et privés du Pilat, elle propose un panel d'actions à conduire en concertation pour valoriser au mieux cette ressource naturelle.

Alors propriétaire, habitant, professionnel de la filière, chasseur... Bref, usagers de la forêt : n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée pour voir les actions en place sur votre massif, en attendant de profiter des rencontres de propriétaires, professionnels ou grand public.

https://www.fibois42.org/infos/117_charte-forestiere-du-pilat

Autopartage entre particuliers

Le Parc du Pilat développe un service d'autopartage entre particuliers. Pour les habitants, c'est plus d'Economie, de Solidarité, d'Efficacité, d'Air pur. L'autopartage c'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents.

Le covoiturage est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet.

Pour qui ?

Il suffit d'avoir envie de partager une voiture et d'avoir un emploi du temps compatible avec les autres personnes. Plusieurs personnes cherchent à constituer un groupe d'autopartageurs sur votre secteur. Curieux, curieuse, rejoignez-les.

Le côté pratique

Le Parc naturel régional du Pilat fournit les documents nécessaires pour s'organiser en toute sérénité : contrat entre les personnes du groupe autopartage, carnet de bord et assurance. En effet les collectivités impliquées ont contracté une assurance qui prend le relais de celle de la personne propriétaire lorsque la voiture est partagée. Ainsi pas de souci de malus et pas de souci en général. L'assurance est gratuite et c'est à chaque groupe de se mettre d'accord, du tarif au kilomètre qui sera appliqué pour l'utilisation du véhicule en autopartage. Le Parc du Pilat apporte conseils et suivi.

Toutes les informations sur

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/>

et auprès du Parc du Pilat : **04 74 87 52 01**



Syndicat des Eaux

Notre approvisionnement en eau potable

Notre commune fait partie du SIEMLY, Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier, pour notre alimentation en eau potable. Depuis le 1er janvier 2020, la compétence eau potable a été reprise par Vienne Condrieu Agglomération sans dissolution du Syndicat. La commune désigne donc ses représentants qui sont élus par le Conseil Communautaire.

Le syndicat en quelques chiffres :

- 76 communes adhérentes
- plus de 35 500 abonnés
- 2 150 km de réseau
- 26 stations de pompage
- 63 réservoirs d'eau potable, soit 38 500 m³ en réserve
- près de 2 400 bornes d'incendie
- consommation moyenne de 130 litres par habitant et par jour
- 14 millions de litres traversent chaque jour le territoire du SIEMLY
- le coût de ce service s'établit à 90 centimes par jour et par foyer.

Ce sont en moyenne plus de 20 km de réseau par an qui sont renouvelés pour une dépense s'élevant à 5.000.000 € HT. La commune de Longes a bénéficié de ces travaux en 2018 et 2019 pour remplacer la colonne d'eau du village de Longes à Dizimieux en passant par Griffoney.

A ce rythme, il faudra environ 100 ans pour en remplacer la totalité. L'alimentation du réseau se fait à partir du site de Grigny, ce sont 15000 m³/jour qui sont puisés en

moyenne avec des pointes estivales pouvant atteindre les 32 000 m³/jour. Le prélèvement maximum a été fixé à 82 000 m³/jour (autorisation administrative), donc pas de risques de pénurie dans les conditions actuelles.

Le SIEMLY est propriétaire des infrastructures et il est maître d'ouvrage

L'exploitation en est confiée à SUEZ (anciennement Lyonnaise des Eaux) par délégation de service public et plus précisément par un contrat d'affermage, jusqu'au 31 décembre 2022.

La maîtrise d'oeuvre est gérée par SAFEGE (cabinet d'ingénieurs conseils à Lyon)

Les travaux sur le terrain sont réalisés par la société SO-GEA Rhône Alpes.

Le territoire du SIEMLY est divisé en huit secteurs, la commune de Longes appartient à celui d'Echalas.

Une borne de puisage de couleur grise, située au Fautre à Trèves, à destination des entreprises est opérationnelle avec une carte prépayée. En cas de besoin, en faire la demande auprès de Suez.

Le branchement à partir des bornes d'incendie est strictement interdit sous peine d'amende, ceci pour des raisons de sécurité sanitaire.

Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais

180, Route de St Etienne

69390 ST SYMPHORIEN SUR COISE

☎ 04 78 48 42 41 Mail : syndicat-eau-mly@wanado.fr



Depuis 1972, le service à domicile est assuré par une association loi 1901. Son périmètre d'action a bien évolué, il couvre aujourd'hui 12 communes de l'ancien canton de Condrieu plus Echalas et Saint Romain en Gier. L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile (AIAD) répond aux nombreuses demandes de service à domicile et assure auprès de la personne aidée un grand nombre de prestations.

Il s'agit de garantir le maintien à domicile dans de très bonnes conditions, d'organiser l'accompagnement pour que la personne aidée reste actrice de sa vie et conserve au mieux son autonomie. Il est fondamental de respecter ses volontés, en accord avec son entourage, en veillant à son bien-être. Vivre à domicile, dans son univers, avec ses souvenirs, près de son environnement (famille, voisinage, commerces), permet un rétablissement plus rapide et assure un vieillissement plus serein.

Au fil des années, de nouveaux services se sont développés comme le SPASAD, Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile, qui, avec le concours de tous les partenaires, offre une prise en charge complète, coordonnée et personnalisée.

La mobilisation de tous les acteurs autour d'un projet de service ambitieux, porteur de valeurs humaines fortes, permet d'atteindre nos objectifs.

Ainsi, J'adresse tous mes remerciements aux personnels de l'association pour l'important travail réalisé malgré les difficultés rencontrées, tout particulièrement cette année avec la crise sanitaire. Merci, aussi, aux familles, aux partenaires institutionnels et financiers, aux élus des

communes, aux membres des CCAS, aux bénévoles, qui concourent au bon fonctionnement de l'association.

Je tiens à remercier tout particulièrement et bien chaleureusement **Madame Mireille LIOUD**, qui a présidé l'association de 2014 à 2020, qui par sa volonté, son dynamisme a su convaincre.

De belles avancées ont marqué ces six dernières années comme le contrat de partenariat avec le département, la coordination de service, l'installation dans les nouveaux locaux, la télégestion ...

Au nom de tous, Merci Madame LIOUD. Avec le personnel et le Conseil d'administration, nous poursuivrons cette mission.

Des tâches nombreuses nous attendent, et tout particulièrement, il sera nécessaire d'accentuer le soutien aux aidants, de lutter contre l'isolement, de poursuivre la formation des personnels, de contribuer à la revalorisation de la profession. Nous attendons beaucoup de la future loi « grand âge et autonomie ». Au sein du conseil d'administration, avec les élus du territoire nous travaillerons sur toutes ces thématiques. Ensemble, nous offrirons à nos aînés, aux personnes aidées le meilleur confort de vie à domicile.

N'hésitez pas à contacter l'association un seul numéro à votre service le 04 74 78 74 78.

A toutes et à tous, meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente, Thérèse COROMPT.



Dans le Rhône, plus de 900 bénévoles oeuvrent au plus près des personnes fragiles ou en difficulté, en mettant en place des actions de solidarité. Suite à la pandémie, ces actions ont été modifiées et adaptées à la situation d'urgence sociale et épidémique.

Localement, pendant le confinement, les contacts téléphoniques ont été renforcés pour échanger et reconforter les aînés. Dans le respect des consignes sanitaires, après le confinement, les bénévoles ont pu reprendre l'animation du Loto à l'Ehpad du Centre Hospitalier de Condrieu, le premier et le troisième mardi du mois.

Du fait de l'ampleur de la crise économique, les bénévoles de nos communes ont vu arriver des jeunes et des familles qui ont basculé dans la précarité. L'aide financière se poursuit pour répondre aux situations d'urgence.

Pour faire face aux besoins des hôpitaux, des travaux manuels sont réalisés, à domicile, pour habiller les nouveaux-nés prématurés.

En février, nous avons pu organiser un après-midi Théâtre, avec plus de 150 spectateurs. Cet événement sera renouvelé si les conditions le permettent.

Les bénévoles constituent la principale force du Secours Catholique pour atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Chacun peut trouver sa place et se sentir utile. Alors, venez rejoindre le groupe local.

**N'hésitez pas à nous contacter
ou à vous adresser à la Délégation du Rhône,
76 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE 04 72 33 38
38 (rhone@secours-catholique.org).**



Syndicat intercommunal Sport et Culture Les Haies Longes Trèves



Historique

Créé par un arrêté préfectoral du 26 avril 1967, M. le Préfet du Rhône autorise la création du Syndicat Intercommunal Sports et Culture de Les haies Longes Trèves. Le 20 mai 1967, le premier conseil syndical est élu par les communes. Il est composé de MM. GELAS, MARIN, OGIER pour la commune des Haies, MM. COMBARMOND André, BRET Pierre, CHARMET pour la commune de Trèves, MM. ESCOFFIER Gabriel, CHAVASSIEUX Pierre, M^{me} MOREL Marinette pour la commune de Longes.



Le 1^{er} Président est M. COMBARMOND André,
1^{er} Vice-Président, M. ESCOFFIER Gabriel
S'en suivirent 10 bureaux exécutifs

15/05/1971 - 03/06/1977 :

Président : André COMBARMOND
Vice-Président : Gabriel ESCOFFIER

04/06/1977 - 13/04/1983 :

Président : Gabriel ESCOFFIER
Vice-Président : Maurice GELAS

14/04/1983 - 25/05/1989 :

Président : Gabriel ESCOFFIER
Vice-Président : Georges PLESSON

26/05/1989 - 17/07/1995 :

Président : Albert MARIN
Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Jean-Paul SOYERE

18/07/1995 - 30/06/1998 :

Président : Albert MARIN
Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Erik CHAPELLE

01/07/1998 - 22/04/2001 :

Présidente : Michèle SEEMANN
Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Albert MARIN

23/04/2001 - 08/07/2003 :

Présidente : Michèle SEEMANN
Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Albert MARIN

09/07/2003 - 08/04/2008 :

Président : Lucien BRUYAS
Vice-Présidents : Michèle SEEMANN, Albert MARIN

09/04/2008 - 03/04/2014 :

Président : Robert BONNARD
Vice-Présidents : Erik CHAPELLE, Claude BONNEL

04/04/2014 - 17/06/2020 :

Président : Vincent MOREL
Vice-Présidents : Claude BONNEL, Stéphane SABOT

18/06/2020

Présidente : Joëlle PAOLUCCI
Vice-Présidents : Erik CHAPELLE, Didier TESTE

Composition du Syndicat 2020

Commune des Haies : M. GRAPOTTE, M. Fred MICHAUD, M^{me} Joëlle PAOLUCCI, délégués titulaires, M. Thierry BOSVERT, délégué suppléant

Commune de Longes : M. Sylvain RIVORY, M^{me} Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, M. Didier TESTE, délégués titulaires, M. Lucien BRUYAS, délégué suppléant

Commune de Trèves : M. Erik CHAPELLE, M. Patrick LAFAY, M^{me} Laure RIVOIRON, délégués titulaires, M^{me} Sylvia COSTANZA, déléguée suppléante

Statuts

Le syndicat intercommunal a donc été créé dans un premier temps pour l'acquisition d'un terrain appartenant à M. Emile LACHAUD et par la suite l'étude et la réalisation de tous travaux favorisant le développement des activités sportives artistiques et culturelles : foyer rural, maison des jeunes etc.... Les équipements à réaliser étant installés en priorité sur ce terrain.

Bien que deux vice-présidents étaient élus depuis le 26 mai 1989, les statuts ont évolué que le 2 septembre 2004 actant le transfert du siège en Mairie de Longes, la nomination d'un délégué suppléant et l'élection de 2 vice-présidents.

Ces statuts ont été modifiés le 2 juillet 2020 transférant le siège du syndicat au complexe sportif et culturel du Fautre à Trèves.

Principaux Travaux et Acquisitions

23 juillet 1967 : acquisition du terrain Emile LACHAUD : 2.591,63 €

1970 : Construction de la maison des jeunes : 2.322,10 €

1972-1973 : Aménagement d'un terrain de sport : 12.767,60 €

1973-1978 : Agrandissement de la salle du Fautre : 97 839,18 €

1983 : Barrières terrain de foot : 12.651,82 €

1983 : Acquisition terrain DUBREUIL : 7.368,91 €

1987 - 1988 : Aménagement d'un terrain de foot d'honneur, terrain de tennis, basket : 256.152,00 €

1987 : Acquisition terrain PLESSON : 2.548,94 €

1988 : Acquisition terrain BUISSONNET : 7.317,55 €

1991 : Acquisition terrain BERNE : 4.573,47 €

1996 - 1997 : Construction de la maison de gardiens, garage et petite salle d'animation : 102.957,00 €

2005-2007 : Construction du gymnase : 832.728,00 €

2012 - 2014 : Construction de l'espace Pierre Bret : 1.542.650,12 €

Coût par Habitant

Le coût par habitant est passé de 2,18 € en 1967 à 141,17 € en 2020.

Le budget de fonctionnement du syndicat est passé de 433 € en 1968 à 175.585,00 € en 2020

Association des 4 vents

Les activités sportives et culturelles sont gérées par l'Association des Quatre Vents dont le Président est M. Maurice DENUZIERE. Le syndicat met à disposition ses installations pour les activités.



Quelques renseignements utiles...

Vous pourrez trouver toutes les informations sur les compétences de l'Agglo sur le site vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les vertus du compostage :

Chaque habitant du territoire produit un peu plus de 260 kg d'ordures ménagères résiduelles par an (hors collecte sélective, déchetterie...). Savez-vous que 30 à 40% du contenu de votre poubelle peut être composté et devenir une ressource ?

Vienne Condrieu Agglomération propose gratuitement des bacs à compost ou des lombricomposteurs pour les habitants qui s'engagent à composter.

Vous disposez d'un espace extérieur privatif ?

Pour les logements individuels, Vienne Condrieu Agglomération met à disposition un bac à compost.

Pas d'espace extérieur ? L'agglo propose un lombricomposteur pouvant être installé dans une cave, sur un balcon ou encore dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine

En habitat collectif ? Vous pouvez également valoriser vos déchets de cuisine grâce au compostage semi-collectif.

Vienne Condrieu Agglomération propose en effet la mise en place de composteurs dans les résidences équipées d'espaces verts (matériel + formation).

Pour la mise en place d'un composteur en pied d'immeuble, il faut : 1 ou 2 habitants relais (habitants motivés pour le suivi du composteur, connus sous le nom de « guide-composteur ») et un lieu à proximité de tous les habitants participant de la copropriété.

- Pour toute information sur le compostage, contactez le service environnement gestiondesdechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr ou par téléphone au **04 74 53 45 16**

- Une formation compostage ouverte à tous (sur inscription) est régulièrement organisée par l'Agglo sur différentes communes. Les déchets organiques représentent près de 30 % des déchets que nous jetons dans nos poubelles, 30 % qui pourraient être détournés des ordures ménagères tout en nous permettant d'obtenir un engrais pour les plantations.

Composteurs :

Demande à faire sur site web Agglo

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets/>

Ou par téléphone au service environnement au **04 74 53 45 16**

* Aide pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (V.A.E)

L'Agglo offre une prime pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique.

L'Agglo met en place un dispositif d'aide financière à l'achat de VAE pour un montant de 150 € par vélo. Cette prime pourra atteindre les 200 € pour les non imposables grâce à l'aide apportée par l'État dans le cadre de son plan Vélo.

Le vélo à assistance électrique permet de se déplacer facilement et d'appréhender les itinéraires contraints (forte pente) de manière plus abordable.

Ce dispositif d'aide financière à l'achat de VAE pour un montant de 150 € par vélo sera mis en place selon les modalités suivantes. Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans.

Le demandeur doit résider sur l'une des 30 communes de l'Agglo.

Il ne peut y avoir qu'une seule demande par foyer.

Les vélos devront être achetés auprès des vendeurs professionnels implantés sur le territoire de l'Agglo assurant un service après-vente. A ce jour, le territoire compte 5 vélocistes qui sont (par ordre alphabétique) Cyclable à Vienne, Cycles Blain à Vienne, E bike solutions à Vienne, Décathlon à Chasse-sur-Rhône, Intersport à Vienne.

Ce dispositif * doit permettre aux personnes physiques résidant dans les communes situées sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération d'accéder à une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière et moins coûteuse.

Pour en savoir plus :

- sur le bonus vélo accordé par l'État : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

- sur la prime de l'Agglo www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Cette prime s'applique uniquement pour l'acquisition d'un VAE réalisée après le 17 juillet 2020.



Recensement militaire

Tout jeune Français (filles et garçons) qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune.



Tri Sélectif

Il y a quatre points d'apport répartis sur la commune :

- ✓ Grande Rue – A côté du lavoir
- ✓ Dizimieux – A côté du cimetière,
- ✓ A la Croix du Trèves
- ✓ Parking du Col de Chassenoud

Chaque point d'apport dispose de quatre conteneurs à signalétique colorée :

- ✓ Verre (conteneur vert),
- ✓ Magazine – papier (conteneur bleu),
- ✓ Emballages ménagers (conteneur jaune),
- ✓ Conteneur pour tissus.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les consignes de tri édités par Vienne Condrieu Agglomération www.vienne-condrieu-agglomeration.fr, onglet Déchets - Mes déchets à la maison.

Carte d'identité et Passeport

Attention !

La mairie de Longes ne traite plus les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre commune de France, à partir du moment où cette dernière est équipée d'une station biométrique.

Liste exhaustive des communes :

- ✓ Mairie de Rive de Gier : 04 77 83 07 80
- ✓ Mairie de La Grand Croix : 04 77 73 22 43 (rendez-vous en ligne : www.rendezvousonline.fr)
- ✓ Mairie de L'Horme : 04 77 22 12 09 (rendez-vous en ligne : www.rdv360.com/ville-de-horme)
- ✓ Mairie de Givors : 04.72.49.18.18
- ✓ Mairie de Mornant : 04 78 44 00 46

Possibilité de faire une pré-demande sur « predemande-cni.ants.gouv.fr ».



Inscriptions sur les Listes Électorales

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le premier tour du scrutin

Comment s'inscrire ?

- En mairie : vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
 - En ligne : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : Justificatif de domicile Justificatif d'identité
- Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

vous munir du livret de famille et de votre carte nationale d'identité.



Déchets

Les déchets ménagers sont des débris de toute nature provenant de la vie quotidienne des habitations et des bureaux.



Pour Longes, le jour de collecte est fixé au mercredi. Pensez à sortir votre poubelle ou votre bac la veille au soir et à le rentrer une fois la collecte effectuée.

Lorsque le jour de collecte tombe un jour férié la collecte est maintenue sauf le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier où elle sera reportée. Ne jetez pas gravats, déchets verts, déchets dangereux et bouteilles en verre dans les ordures ménagères.

Pour commander ou changer un bac : www.vienne.condrieu.agglomeration.fr – Rubrique Nos démarches au quotidien - Déchets



Inscriptions à l'école de Longes Rentrée 2020-2021

L'inscription des enfants nés en 2018 et des nouveaux arrivants sur la commune aura lieu à compter du Lundi 26 avril 2021.

Vous devez prendre rendez-vous auprès du service périscolaire au 04.72.49.26.86.

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé.



Transports scolaires

Gratuité du transport scolaire depuis l'adhésion de la commune à Vienne Condrieu Agglomération. Tous les élèves habitant l'agglomération à partir de 3 ans ont droit au transport gratuit pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Comment s'inscrire au transports scolaires ?

Si vous disposez d'un accès à Internet :

Plus simple et plus rapide, l'inscription en ligne ouvre au mois de juin 2021. Elle vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier. Fin des inscriptions la première semaine de juillet 2021.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet :

Vous pouvez vous inscrire via un dossier papier à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir au mois de juin 2021. Celui-ci devra être retourné par voie postale avant la première semaine de juillet 2021, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports et de la Mobilité - Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain - 30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne Cedex



Déchetteries

Longes dépend, depuis le 1^{er} janvier 2018 de Vienne Condrieu Agglomération, vous pouvez donc utiliser les cinq déchetteries du territoire gratuitement sur présentation d'une carte d'accès de déchetterie.

Pour l'obtenir, se rendre en mairie avec un justificatif de domicile.

A Longes, il y a deux déchetteries à proximité qui sont :

Déchetterie d'Ampuis :

Verenay, Rue du Stade 69420 AMPUIS

Ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h30, lundi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

La déchetterie est fermée les jours fériés. Une fermeture exceptionnelle à 17H est prévue les 24 et 31 décembre. Fermée seulement les dimanches et jours fériés.

Déchetterie de Tartaras :

2 Route de Rive de Gier 42800 TARTARAS

Ouverture : Lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et dimanche de 9h30 à 12h.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars, avec une fermeture à 18h au lieu de 19h.



Juin 1944 à Remillieux

Si vous passez par Remillieux, en bas du hameau au croisement des routes se trouve une stèle érigée en 1970 par les anciens résistants de Rive-de-Gier.

Voici un des discours prononcé lors de l'inauguration de ce monument, il nous apprend sa raison d'être.



« Les habitants de Remillieux durant les dures années de l'occupation ne faillirent pas à leur devoir.

Alors que l'action de la résistance s'affirme plus forte et plus énergique, la répression nazie, elle aussi s'accroît et devient de plus en plus impitoyable. Les résistants démasqués sont pourchassés et traqués par la gestapo. Pour lui échapper et continuer la lutte ils forment le maquis. Certains résistants de notre région se réfugient au Mont-Monnet où ils ne purent subsister que grâce à ceux qui au péril de leur vie contribuèrent largement à leur survie.

Les habitants de Remillieux sont de ceux-là et n'échappèrent pas à leur devoir. Courageusement ils se mirent à la disposition du maquis. Malgré les risques mortels qu'ils encouraient eux, et leurs familles. Ils aidèrent pleinement et efficacement nos maquisards à un moment où l'incertitude des lendemains était complète et où le danger de la répression était présent à chaque seconde. L'action courageuse et l'aide généreuse de ces hommes et femmes est l'un des mille aspects de la résistance.

Pour eux, et les combattants de l'ombre les mêmes risques existaient conduisant au même sort : la torture, la fusillade et les camps de concentration.

Aujourd'hui les anciens résistants sont fiers de pouvoir associer leurs noms à tous ceux qui luttèrent volontairement dans le combat clandestin pour la libération de notre sol. »

Chaque année, au mois de septembre a lieu une commémoration avec un dépôt de gerbe par « **L'amicale des anciens de la résistance et amis – secteur Gier** » et la commune de Longes.

Comment sont arrivés les résistants ?

Au début du mois de juin 1944 on peut s'imaginer l'inquiétude des habitants quand une voiture essaye de monter au hameau mais n'y parvint pas, c'est à cet instant que commence leur aide aux « maquisards ».

Car c'était bien d'eux qu'il s'agissait, Valentin Bonnard qui travaillait sur place avec ses bœufs, aidé de ses voisins attela les bêtes au-devant de l'auto et la tracta jusqu'au sommet de la côte. Ce véhicule était rempli de vivres, les habitants furent remerciés par une distribution de tabac.

La première équipe arrivée faisait partie au niveau national du réseau FTP (Francs-Tireurs Partisans)



Famille Thonnerieux

Le père, Jean-Claude à 31 ans (en 1939) est parti à la guerre et a échappé à la mort et aux prisons des allemands. Chez lui vit en cachette un jeune homme, réfractaire au STO, venu d'Ampuis, Jean-Claude, a des raisons de s'inquiéter de la situation.

Famille Ballas

Le père, Antoine a 48 ans, il a fait la guerre de 1914 -1918, il a été blessé par deux éclats d'obus : un à l'abdomen, et l'autre au pied qui le gêne beaucoup, alors lui aussi ne dort pas tranquille.

Famille Bonnard

Le père, Valentin a 51 ans, il est revenu sain et sauf de la guerre de 1914-1918. Son fils aîné, Albert, est réfractaire au STO et vit caché, alors dans cette famille aussi on est aux aguets.



Juin 1944

à Remillieux

« **Au Pontet** », c'est le premier virage en épingle sur la route qui vient du col de Grenouze. Situé à quelques centaines de mètres en dessous du camp des maquisards, c'était un lieu de ravitaillement secret où des avions venaient larguer du matériel.

Sur place il a été retrouvé une caisse éventrée, à l'intérieur de laquelle il y avait des tracts destinés à être distribués par les maquisards.

Comme personne ne les récupéraient, Émile Bonnard qui avait alors 18 ans reçut l'ordre de les enterrer, au-dessus il y planta un pommier. En ce même lieu un stock de bidons d'essence était caché.

Quelques exemples de l'aide apportée par les habitants pendant ces temps difficiles

- Valentin Bonnard cuisait une fournée de pain par jour pour nourrir les résistants, ces derniers fournissaient la farine.

- Antoine Ballas a eu une tâche dangereuse à effectuer. Un maquisard qui s'était blessé avec son arme, a été soigné dans une maison.

Le lendemain Antoine l'a emmené à l'hôpital de Rive-de-Gier, avec son cheval et son char à banc. Ce jour-là si Antoine était tombé sur un contrôle on ne sait pas ce qui se serait passé pour lui et pour les habitants de Remillieux !

- Alice Thonnérieux a beaucoup apporté au niveau de l'hébergement.

L'entente entre les habitants et les maquisards devait être bonne puisque ces derniers donnaient un coup de main aux foins sans se séparer de leur arme.

Quelques faits qui se sont passés pendant cette période

Les résistants, avaient arrêté un homme venant en visite à pied chez les gens de Remillieux, c'est une habitante qui est intervenue pour faire libérer le malheureux.

Les maquisards étaient accompagnés d'une femme que certains appelaient « la Polonaise ». En fait c'était une française colabo épouse d'un Polonais, ils l'auraient ensuite transférée à Véranne et passée par les armes.

Deux autres femmes sont arrivées par le bois de Rouille, étaient-ce des espionnes que les résistants auraient capturées puis fusillées et enterrées dans les bois du Mont-Monnet ? Certains diront qu'on les aurait jetées au fond d'un puits.

Les gendarmes du secteur, heureusement, n'étaient pas d'accord avec le gouvernement.

Un jour qu'ils étaient envoyés à Remillieux, ils ont garé leurs motos à Chassenoud et sont arrivés à pieds, bruyamment comme pour dire « cachez ce qu'on ne doit pas voir »

D'autres faits ce sont certainement passés, mais dans ces moments-là les gens ont appris à se taire, et ensuite ils parlaient péniblement de ces temps difficiles.

Oui Remillieux était dans le collimateur des Allemands !

Un jour une habitante a été emmenée par les miliciens, puis ils l'ont ramenée, elle a certainement été questionnée mais n'a rien dit. Bravo !

Au hameau de la Grange, sur la commune de Pavezin, deux officiers Allemands très courtois s'invitent dans une maison, puis demandent aux enfants où en était le maquis du Mont-Monnet. Les parents ont vu leur dernière heure arrivée.

Pour surveiller de nuit la voie ferrée passant à Rive de Gier, afin d'éviter des sabotages, les hommes des communes touchant la vallée du Gier étaient réquisitionnés par le gouvernement. Ceux de Remillieux très éloignés ni échappaient pas, même Valentin Bonnard à 51 ans devait descendre à Trèves-Burel à pied.

Si les autorités avaient su ! Les hommes de Remillieux entre autres aidaient les résistants le jour et faisaient semblant de les combattre la nuit.

Nos résistants participaient toujours aux actions de libération du pays, les camps du maquis leurs servaient de replis.

- Les sabotages de voies ferrées continuaient, entre la Grand-Croix et Trèves

- Les destructions de lignes téléphoniques, et de tout ce qui pouvait servir aux occupants.

- On sait aussi que les destructions des usines de la vallée du Gier, par sabotages, ont évité aux alliés de les bombarder et ont ainsi sauvé bon nombre de vies civiles.

- **Le 1^{er} juillet 1944 à 23 heures, assassinat d'un commissaire de police rue Antoine Marrel à Couzon .**

Les résistants de Remillieux impliqués dans cette affaire ont ensuite quitté le hameau discrètement comme il se doit en temps de guerre.

Cinquante gardes mobiles ou gendarmes débarquent dans la cour de la ferme Bonnard, c'est Émile qui nous expliquait mais il n'a jamais su la raison de leur venue. Que faisaient-ils là ? Se cachaient-ils ? Où allaient-ils ? A quel moment de la période d'occupation cela s'est passé ?

Finalement cette période a duré près d'un mois et dans de telles conditions le temps doit paraître très long. ...

SCHMITH

04 77 31 70 12

FIoul - GASOIL - GNR - AD BLUE

GRANULES DE BOIS

TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

GRANULES DE BOIS



VRAC

SACS DE 15KG

LIVRAISON POSSIBLE

CAMION SOUFFLEUR OU AVEC HAYON

TRANSPALETTE MOTORISE



2A Allée Galilée- ZI Stelytec – 42400 Saint Chamond – contact@schmith-combustibles.fr
Accès : Sortie Aire Pays du Gier, direction St Chamond l'Horre, au rond-point 3eme sortie, puis 1ere à droite



AD REFRIGERATION

climatisation, froid et pompe à chaleur

- Mise en service
- Vente
- Dépannage
- Maintenance

ANTOULIN DENIS
gérant

Tél. 06 78 20 97 73

Mail : adrefrigeration@sfr.fr

4 MONTÉE DE CHAVANNE - DIZIMIEUX - 69420 LONGES

MULTI-SERVICE

Bricolage - Rénovation - Sablage

Badredine allioua

80 chemins des cumines

69700 ECHALAS

Tel : 06 21 10 07 15

badredine.allioua@hotmail.fr

Siret : 75061427300019



ELECTRICITE GENERALE

F. CHADEBEC



Rénovation - Neuf - Dépannage

Ventilation - Chauffage - Domotique

Aspiration Centralisée



06 83 43 13 05

fredericchadebec@orange.fr

Les Jardins de la Côte-Rotie

Magasin de produits frais

Légumes, fruits, volailles, charcuteries fermières,
fromages, produits bio et vins régionaux,
corbeilles de fruits, corbeilles d'entreprise.

RN • Ampuis sud - www.jardinsdelacoterotie.com

Tél. 04 74 56 04 20



Location de salles de 50 à 190 personnes

TAXIS BRUN

Tél : 04.74.56.66.48

taxisbrun@gmail.com

TAXI

agrée CPAM, assistances
5 taxis, véhicules 8 places
toutes distances

11 rue de l'industrie 69420 CONDRIEU

SOCIETE JOURNOUD FILS TP

9 Montée des Pérouzes - Le Savot
69700 Loire sur Rhône

☎ 06 77 81 79 99

Siret 391 486 552 00014 - A;P;E; 4399C



Ferme du Moulin des Chartreux

Vente à la ferme

A Ste Croix en Jarez

Tous les jours de 9h à 19h
Sauf le vendredi

- Fromages
- Œufs, volailles,
- Charcuterie.
- Miel

www.ferme-chartreux.fr

Tél : 04 77 20 23 11

Le P'tit houchon de Longes

Bar, restaurant, pizzeria.
Spécialités grenouilles

04.78.46.08.11



- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier
- * Assainissement individuel
- * Déneigement
- * Minage pour les vignes

BRUN TP

Sylvain Brun
06.09.84.94.88

brun.tp@orange.fr

Impasse du Berthon 42410 La Chapelle Villars



Le Cartusien
BAR - RESTAURANT

Le Bourg - 42800 Sainte Croix en Jarez
Tél. : 04 77 20 29 72 - mail : resto.lecartusien@wanadoo.fr
www.lecartusien.com



Groupama
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talibout - 75009 Paris.



CHANS

Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72



Colinet Husqvarna

L'esprit Pro au service des particuliers.
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins

*Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité*

Dépôt de gaz . Station Service 7/7- 24/24
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr



Ripa Fleurs
Ouvert 7j/7

© 04 77 75 02 11
103, rue Jean Jaurès - 42800 Rive de Gien



MATHIEU CHAVASSIEUX

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
GABIONS - BORDURES
TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
MICRO STATION
FILIERE COMPACTE

06 89 85 12 64
mat.chavassieux@gmail.com

TBE

Plâtrerie - Peinture - ravalement
Isolation extérieure

06 48 72 56 02
Bouchrit.thierry@live.fr
Route des deux vallées 69420 TREVES



MANU TP

Terrassement • Démolition • Aménagement
Assainissement • Maçonnerie décorative
Enrobé • Location Bennes • Elagage

770 route du col de Grenouze
42410 La Chapelle Villars
rmplus@sfr.fr

06 08 49 51 56

RESTAURANT – BAR – EPICERIE – DEPOT DE
PAIN – RELAIS POSTE

Méli Mélo



Tel : 04 72 67 00 94
1, Place de l'église 69420 LONGES

Cadres & Créations

Ex Mounier Cadres
395, grande rue - 69420 Longes
07.67.70.62.22

À partir de Septembre 2019 :

- Lundi 9h-12h • Mardi 9h-12h 15h-18h
- Jeudi • Vendredi 9h-12h
- 1er et 3ème Samedi du mois 10h-18h
- 04 72 24 98 26

SERRURERIE METALLERIE

Ets PRIER

Menuiserie métallique et aluminium - Vérandas
Escaliers - Garde-corps - Portails - Automatismes
Volets roulants - Portes de garage - Fer forgé

17, rue Barthélemy Brunon - 42800 RIVE DE GIER
Tél.: 04 77 75 01 85 - Fax: 04 77 83 88 88

Menuiserie RIVORY

www.menuisierierivory.fr

- Menuiserie Alu, PVC, Bois
- Pose et fabrication
- Escalier, solivage, parquet
- Cuisine, mobilier
- Isolation
- Vitrage
- Vente de briquettes



27 rue Professeur Voron - 42410 PELUSSIN
☎ 04 74 87 73 64 📠 04 74 87 74 57 ✉ contact@menuisierierivory.fr

Jury Michaël

Depuis 2001



Assainissement non Collectif

VRD

Petit terrassement

Débouchage

Plomberie

Chauffage

Dépannage

Neuf - Rénovation



06 07 25 38 31

mick.jury69@gmail.com - 69420 TREVES

Marechal

Gravure

Marbrerie - Décoration sur pierre et verre

6, chemin de Bene - 42800 RIVE DE GIER

Tél : 04 77 83 69 08 - Fax : 04 77 75 14 49

RS MARECHAL,

Vous propose de la marbrerie funéraire en passant par la décoration ainsi que la gravure sur pierre et verre, la taille de pierre.

Des solutions adaptées à vos besoins ainsi qu'à votre budget

Nous vous proposons également un travail purement artisanal et manuel

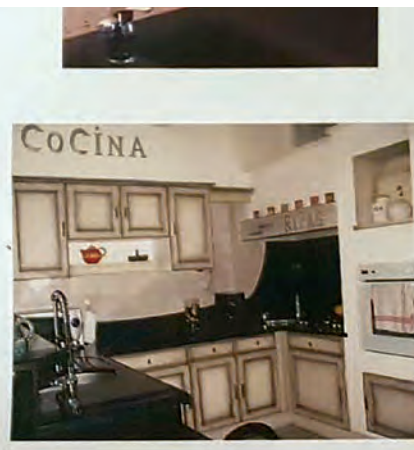


RS MARECHAL, L'art de la Pierre

VOUS CONSEILLER,

VOUS ÉCOUTER,

VOUS SATISFAIRE SONT NOS ENGAGEMENTS



Pompes Funèbres - Marbrerie
Combe - Fréville

Une entreprise familiale
et qualifiée
à votre service depuis 2007



Permanences 7j/7 - 24h/24 au 04.77.29.40.27
24 rue Victor Hugo 42400 St Chamond
Face à l'hôpital
www.pompes-funebres-combe-freville.fr



RIVORY

Entreprise Générale de Bâtiment
42410 Pélussin • Tél. 04 74 87 62 25
contact@rivorysa.fr • www.rivorysa.fr

Logos • Cartes • En-têtes • Flyers
Brochures • Dépliants • Plaquettes
Affiches • Visuels pour stands etc...
De la création à l'impression

06 50 23 24 27
creation@eric-trouillet.com



Eric Trouillet

7 j/7
24 h/24



CONFIANCE OBSÈQUES
À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

AGENCE DE RIVE-DE-GIER

8 rue Waldeck Rousseau
42800 Rive-de-Gier
04 77 75 46 46

AGENCE DE GIVORS

16 rue Roger Salengro
69700 Givors
04 72 49 09 49

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE

69440 Saint-Maurice sur Dargoire
04 77 75 46 46

Nous contacter par email :
contact@confianceobseques.fr

confianceobseques.fr

Jusqu'au 4 février 2020

dufour
Les **SOLDES**
de **Monsieur**



ROUTE DE ST-GENIS - RIVE DE GIER

 **monsieur
meuble**

ET VOUS, DEPUIS QUAND N'ÊTES-VOUS PAS ALLÉ CHEZ MONSIEUR MEUBLE ?

Solde du 01/02/2020 au 4/02/2020 ou, selon législation en vigueur, dans certains départements sur les produits signalés en magasin, dans la limite des stocks disponibles. Voir conditions de livraison et d'installation en magasin. Réduction selon le Code de Commerce, article L.141-1. Confiance Obsèques est une société à responsabilité limitée au capital de 3 000 000 € - RCS : 832 877 842 - 111 017 047 - 93 134 - 3 avenue de Québec, B.P. 10000, Z.I. de Commerce 69114, Villebon-sur-Yonne - 77100 - Yonne

Service de la mairie

☎ 04 72 49 26 60

Choix 1 : mairie

Choix 2 : école

Choix 3 : périscolaire ou 04 72 49 26 86

Choix 4 : service technique

Choix 5 : médiathèque

Nos Restaurants et commerçants

Au Père Darbel : 04 74 87 80 14

Les saisons de Rosalie : 04 37 22 64 67

Le petit bouchon : 04 78 46 08 11

Meli-Melo : 04 72 67 00 94

Cadres et Créations : 07 67 70 62 22

Garage Dragole : 04 72 24 92 76

Colinet machines agricoles : 04 72 49 22 70

Autres services

AIAD (aide à la personne) : 04 74 59 52 04

Infirmière : 06 35 13 44 42

Réflexologue : 06 14 81 25 97

Paroisse de Longes : 06 26 49 70 43



Longes
DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Mairie de Longes

420, Grande Rue • 69420 Longes • ☎ 04 72 49 26 60

Site : www.longes.fr • email : mairie@longes.fr